

## **Examen professionnel d'accès au grade d'éducateur territorial de jeunes enfants de classe exceptionnelle Session 2021**

### **OBJET : Procès-verbal de la réunion d'examen du cahier de notes du 24 juin 2021**

Au regard de la situation sanitaire liée à l'épidémie de la COVID 19, le jury a siégé en visioconférence comme le permet le décret n° 2020-437 du 16 avril 2020 chapitre II article 14.

La visioconférence s'est déroulée via l'application Lifesize. Les participants à distance étaient connectés sur une salle virtuelle dont l'accès était sécurisé par un mot de passe et un code secret.

**Etaient physiquement présents**, dans une salle du CIG spécifiquement dédiée, afin de garantir la confidentialité des débats. :

**Stéphane BIECHY**, président du jury, ingénieur territorial en chef, directeur des services socio-éducatifs à Vitry-sur-Seine, siégeant au titre du collège des fonctionnaires territoriaux,

**Prina MOKRI**, conseillère municipale de Bussy-Saint-Georges,

et pour l'administration :

**Martine BARBEROUX**, Directrice des concours,

**Virginie MATKI**, Rédacteur

**Auriane MOIGNOUX**, Cadre pédagogique

**Stéphane BIECHY** atteste du bon déroulement des opérations.

Assistaient à la réunion à distance :

#### **Collège des fonctionnaires territoriaux :**

Nadège DUBOURG, attachée territoriale principale à Alfortville

Frédérique GARCIAU, attachée territoriale principale au département des Hauts-de-Seine

Marlène LAUBIER, suppléante du président du jury, cadre supérieur territorial de santé au département de Seine-Saint-Denis

Jean-Marc PACOR, représentant du personnel de catégorie « A » à la CAP

#### **Collège des personnalités qualifiées :**

Bernadette BLONDEL, représentante du CNFPT

Martine CORDEAU, fonctionnaire territoriale retraitée, référente technique en micro-crèche (secteur privé)

Anne RAYNAL, directrice petite enfance, retraitée

Fabienne SASSOULAS, directrice de la maison de l'enfance au département des Yvelines

Philippe SCARFOGLIERO, attaché territorial principal à Noisy-le-Sec

#### **Collège des élus locaux :**

Imène BEN CHEIKH, adjointe au maire d'Orly

Médy LABIDI, adjoint au maire de Noisy-le-Sec

Amine SAHA, adjoint au maire de la Courneuve

Jacques SOULLARD, conseiller municipal de la Norville

### **OBSERVATIONS :**

Le Jury légalement désigné par l'arrêté n° 2021 – 104 du 25 mai 2021, s'est réuni ce jour afin de procéder, en application de la réglementation en vigueur, à l'examen des mérites de l'ensemble des candidats de la session 2021 de l'examen professionnel d'accès au grade d'éducateur territorial de jeunes enfants de classe exceptionnelle.

Sollicité par le Président, chaque membre du jury s'est dans un premier temps, exprimé sur le niveau des candidats, la qualité des dossiers professionnels présentés, et la grille d'évaluation utilisée. Dans un second temps, chaque membre du jury a fait part de son souhait pour le choix du seuil d'admissibilité. Parmi les 15 membres du jury, 15 ont opté pour le seuil de 10 sur 20.

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des notes obtenues par les candidats à l'écrit et compte tenu de leur homogénéité, le jury décide de ne pas opérer de péréquation et d'arrêter définitivement les notes.

Par conséquent, la liste ci-jointe des candidats autorisés à participer à l'épreuve orale est arrêtée à soixante dix-neuf (79) avec un seuil d'admissibilité fixé à 10,00 sur 20.

Le jury, compte tenu de l'état d'urgence et de la situation épidémique en Ile de France qui nécessite l'application d'un protocole sanitaire strict, décide de se scinder pour entendre les 79 candidats, afin de ne pas multiplier les journées d'oral.



Fait à Pantin, le 24 juin 2021

Le Président du jury,

Stéphane BIECHY,  
Ingénieur territorial en chef, directeur des services  
socio-éducatifs à Vitry-sur-Seine

Représentants de l'administration	
Martine BARBEROUX	
Virginie MATKI	
Auriane MOIGNOUX	